



# Communiqué de presse

Luxembourg, le 17 mai 2018

## La Cour des comptes européenne recense les défis pour l'intégration des migrants dans l'UE

La Cour des comptes européenne a mis en évidence un certain nombre de défis liés à l'intégration des migrants originaires de pays extérieurs à l'UE dans la société, qui appellent une action plus poussée de la part de l'Union. Ces défis sont analysés dans un nouveau document d'information consacré à l'action de l'UE en faveur de l'intégration des migrants vivant en situation régulière sur le territoire de l'UE sans en avoir la citoyenneté, tels que les personnes ayant migré aux fins d'un emploi, dans le cadre d'un regroupement familial ou à des fins de recherche, ou encore les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le document d'information ne concerne pas les personnes en séjour irrégulier dans l'UE.

*«L'impact à long terme de l'afflux récent de migrants dépendra de la qualité de leur intégration dans la société européenne. Nous avons recensé sept défis liés à leur intégration, qui doivent être relevés par les États membres et par l'UE», a déclaré M<sup>me</sup> Iliana Ivanova, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du document d'information.*

Si l'intégration des migrants relève principalement de la responsabilité des États membres, l'UE joue un rôle important en les soutenant et en les encourageant. Outre la promotion de l'échange de bonnes pratiques, l'UE octroie des financements et contribue à l'élaboration des politiques migratoires et de lutte contre les discriminations.

Les principaux défis mis en évidence par les auditeurs sont:

**le temps** – Plus l'intégration commence tôt, plus elle a de chances de réussir. Mais les règles qui s'appliquent aux migrants ne sont pas les mêmes dans toute l'UE, ce qui pousse les migrants à se déplacer d'un pays à l'autre et, partant, retarde le début du processus d'intégration. En outre, le traitement des demandes prend parfois beaucoup de temps;

**les discriminations** – Bien que la législation de l'UE promeuve l'égalité des droits et la non-discrimination, l'immigration de personnes en provenance de pays extérieurs à l'UE est perçue de

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du document d'information de la Cour des comptes européenne.*

*Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu).*

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

M: (+352) 691 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

manière négative par de nombreux Européens. Dans certains États membres, ce phénomène est préjudiciable à l'intégration des migrants;

**le financement** – Plusieurs instruments de l'UE peuvent servir à financer des mesures d'intégration, mais le montant total qui y est consacré n'est pas connu. Depuis 2015, l'UE a mobilisé plus de 5 milliards d'euros de financements supplémentaires pour faire face à l'augmentation des flux migratoires, dont plus de 100 millions d'euros ont été alloués à l'intégration des migrants. En 2017, les États membres ont déclaré avoir besoin d'environ 450 millions d'euros supplémentaires au titre du Fonds «Asile, migration et intégration» pour pouvoir intégrer les migrants. Les politiques d'intégration doivent s'appuyer sur une évaluation rigoureuse des besoins des migrants et être financées de façon adéquate, soulignent les auditeurs;

**le manque d'engagement** – En 2016, la Commission européenne a élaboré un plan d'action prévoyant 52 mesures au niveau de l'UE. En décembre 2017, 23 actions n'avaient pas encore été menées à bien. En outre, les États membres sont également encouragés à concevoir des mesures spécifiques pour agir dans certains domaines, mais la Commission n'assure pas de suivi de ces mesures. La mise en œuvre effective des mesures du plan d'action dépend de l'engagement des États membres;

**la nature incomplète des politiques** – La majorité des États membres ont mis en place des politiques d'intégration relevant de différents cadres d'action. Mais celles-ci ne concernent pas systématiquement l'ensemble des groupes de migrants et ne traitent pas toujours de tous les aspects de l'intégration. Les politiques d'intégration devraient constituer un cadre global permettant d'aider tous les migrants dans tous les domaines d'action pertinents;

**le manque de suivi** – La plupart des États membres ne disposent pas d'une vue d'ensemble du montant consacré aux mesures d'intégration et/ou du nombre de migrants bénéficiant d'une aide. Au niveau national, le suivi présente plusieurs insuffisances. La Commission propose actuellement de définir des indicateurs spécifiques, qui pourraient faciliter l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles;

**la complexité** – Des actions du même type destinées à un même groupe cible peuvent être financées par différents instruments de l'UE. Plus de 400 entités différentes participent à la gestion des mesures d'intégration des migrants dans les États membres. La plupart des États membres disposent d'un organisme de coordination, mais les mécanismes mis en place à cet effet présentent des faiblesses.

Ces défis ne pourront être relevés sans efforts efficaces et coordonnés de la part de tous les acteurs concernés, aux niveaux régional, national et de l'UE.

## Remarques à l'intention des journalistes

Il y a environ 21 millions de personnes qui résident sur le territoire de l'UE sans en avoir la citoyenneté. Les migrants originaires de pays extérieurs à l'UE représentent environ 4 % de la population de cette dernière. Chaque année, une partie d'entre eux deviennent des citoyens de l'UE. De 2013 à 2016, quelque 3,2 millions de ces migrants ont ainsi acquis la nationalité de l'un des États membres. Si l'on prend en compte les migrants de deuxième génération, environ 18 % de la population résidant sur le territoire de l'UE est issue de l'immigration.

Le document d'information de la Cour des comptes européenne relatif à l'intégration des migrants en provenance de pays tiers est disponible en anglais sur le site web de la Cour ([eca.europa.eu](https://eca.europa.eu)).

Une vidéo de la déclaration de M<sup>me</sup> Iliana Ivanova, Membre de la Cour, est disponible sur notre chaîne YouTube ([EUauditors](https://www.youtube.com/EUauditors)).